

INSTRUCTIONS DESTINÉES AUX AUTEURS

Nous invitons les manuscrits sur tout sujet lié à la santé mentale des enfants et des adolescents, que ce soit la psychiatrie, la psychologie, la pédiatrie, la pharmacologie, le travail social ou la politique sociale (défense des droits). Le Journal est une publication d'accès ouvert, interdisciplinaire et internationale qui cherche à faire progresser les connaissances en santé mentale des enfants et à favoriser un débat et une discussion critiques sur des sujets controversés. Le Journal publie deux numéros thématiques et deux numéros réguliers par année. Un numéro thématique est conçu autour de sujets brûlants d'actualité et consiste en un ensemble d'articles apparentés sur un thème choisi par un ou des rédacteurs invités par l'Éditeur.

Longueur

Les manuscrits qui excèdent les limites de mots ne seront pas acceptés sans la permission de l'Éditeur. Les manuscrits d'une longueur excessive peuvent être retournés à leur auteur.

Les limites de mots de chaque catégorie de soumission sont les suivantes, à l'exclusion du résumé, des références, des tableaux et de figures. Les auteurs peuvent soumettre dans une des catégories suivantes, excepté la chronique de psychopharmacologie.

- Recherche originale/Articles de revue – 4 000 mots
- Communication brève – 2 500 mots
- Perspectives cliniques – 1 200 mots (études de cas, conférences scientifiques); 2 500 mots (entrevues cliniques, forum de débat)
- Chronique de psychopharmacologie – 4 000 mots
- Lettres à la rédaction – 700 mots

Recherche originale / articles de revue/ communications brèves

- Une recherche originale désigne un travail original dont les données n'ont pas été publiées ailleurs. Les articles de revue sont acceptés soit comme soumissions par des auteurs, soit qu'ils sont sollicités par l'éditeur. Dans leurs revues, les auteurs devraient chercher à 1) ne pas reproduire les revues existantes publiées ailleurs, et 2) procéder à une évaluation critique de la littérature pour débusquer les lacunes des connaissances et les domaines controversés. L'Éditeur peut accepter à l'occasion des articles théoriques scientifiques (essais) ayant des implications potentielles pour l'élaboration de théorie, spécialement dans les domaines interdisciplinaires. Une recherche originale peut être qualitative ou quantitative.

PERSPECTIVES CLINIQUES (études de cas, conférences scientifiques, forums de débat, entrevues cliniques)

Cette section du Journal présente des discussions cliniques sur des domaines pertinents de la santé mentale. Les critères d'admissibilité seront soit que les soumissions suggèrent de nouvelles hypothèses cliniques, soit qu'elles contredisent une pratique clinique actuelle qui n'est pas soutenue par les données probantes ou la littérature. Les auteurs doivent rigoureusement évaluer et réviser la littérature existante dans le cadre de leur soumission. Les entrevues cliniques reconnaissent l'expertise des chercheurs ou des cliniciens d'expérience qui possèdent une sagesse clinique ou de recherche et peuvent offrir une analyse des tendances ou des aperçus historiques du domaine. Pour toutes ces soumissions, l'Éditeur peut identifier un intervenant indépendant

qui offrira un commentaire d'expert. Le ou les auteurs auront plein accès au commentaire de l'intervenant et peuvent choisir d'y répondre brièvement.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le Journal encourage les opinions, la controverse, et les idées préliminaires. Nous invitons les commentaires des lecteurs sur les articles que nous publions ainsi que les sujets de préoccupation pour la santé mentale des enfants et des adolescents. L'Éditeur réserve le droit de solliciter et de publier les réponses ou commentaires des auteurs des articles et d'autres. L'auteur de la lettre originale renonce au droit de réviser ou de répondre à ces réponses ou commentaires. Toutes les lettres peuvent être modifiées ou abrégées. Les lettres ne seront pas toutes publiées.

ÉTHIQUE

La recherche auprès d'êtres humains doit être menée selon l'éthique, compte dûment tenu du consentement éclairé. Les soumissions doivent inclure une déclaration d'approbation et une description des procédures de consentement. L'anonymat des patients doit être protégé et tout renseignement identifiant doit être omis de toutes les soumissions, comme l'emplacement de la clinique, l'âge, le diagnostic, etc. Le parent/tuteur et le patient (s'il est capable) doivent accorder la permission de publier.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les auteurs sont responsables de reconnaître et de divulguer les liens financiers et autres qui peuvent sembler être des conflits d'intérêts. Les auteurs doivent fournir la liste de tous les liens financiers actuels avec des entreprises à but lucratif qui peuvent inclure des organismes de financement de la recherche dans l'industrie, un intérêt dans les actions ou la propriété, des relations de consultation et des bureaux de conférenciers. Les avantages financiers tirés des instruments, de la technologie ou des traitements doivent aussi être divulgués. Si tous les auteurs n'ont rien à divulguer, inclure l'énoncé : « Les auteurs n'ont aucune relation financière à divulguer. »

PATERNITÉ DE L'OEUVRE

Les manuscrits sont examinés étant entendu qu'ils représentent le matériel original et qu'ils n'ont pas été soumis ou acceptés ailleurs, en tout ou en partie. Le crédit de paternité de l'œuvre n'est accordé que si des contributions substantielles ont été faites à tous les éléments suivants : conception et méthode de l'étude ou de l'analyse et interprétation des données; rédaction ou révision critique du contenu intellectuel du manuscrit; et approbation de la version finale à publier.

DROIT D'AUTEUR

Les auteurs doivent soumettre une permission écrite du détenteur du droit d'auteur pour utiliser les citations directes, les tableaux ou les illustrations qui ont paru ailleurs sous une forme protégée par le droit d'auteur, ainsi que les détails complets sur la source. Les droits d'autorisation sont la responsabilité de l'auteur soumettant. Au moment de la soumission, l'auteur-ressource ou principal est tenu d'indiquer son accord avec l'énoncé suivant :

- Par la présente, le ou les auteurs cèdent, assignent ou autrement transfèrent toute propriété du droit d'auteur à l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent advenant que ce travail soit publié dans le Journal. Nous garantissons que le matériel contenu dans le manuscrit représente un travail original et qu'il n'a pas été publié ni n'est considéré pour publication ailleurs.

Essais cliniques

Un essai clinique est toute étude qui affecte prospectivement des sujets humains à des groupes d'intervention ou de comparaison pour évaluer la relation de cause à effet entre une intervention et un résultat. Le nom du registre de l'essai, le numéro d'identification de l'enregistrement, et l'URL du registre devraient être inclus à la fin du résumé. Les essais devraient être enregistrés dans l'un des registres d'essais reconnus, et comporter le minimum d'ensembles de données d'enregistrement comme le décrit l'ICMJE (<http://www.icmje.org/about-icmje/faqs/clinical-trials-registration/>).

Traitement du manuscrit et révision par les pairs

Les manuscrits doivent être soumis via la soumission en ligne système à <http://mc04.manuscriptcentral.com/jcacap>. Les auteurs peuvent habituellement s'attendre à une décision dans les 6 à 10 semaines. Tous les manuscrits sont soumis à un processus de révision par des pairs anonymes. Un conseiller réviseur peut s'ajouter à tout stade du processus de révision pour traiter des questions techniques. Les commentaires des réviseurs seront expédiés avec la décision de l'éditeur. Toutefois, les articles qui ne cadrent nettement pas avec le format, la mission ou les priorités de publication du Journal seront retournés sans révision. Les articles acceptés sont sujets à des révisions éditoriales et à des corrections d'épreuves.

Les épreuves corrigées doivent être retournées dans les 48 heures. Les auteurs recevront un exemplaire gratuit du numéro dans lequel paraît leur soumission.

Remarque importante : Les changements effectués pour être conformes au style du Journal resteront s'ils ne changent pas le sens du texte. Seuls les changements très importants pour la précision du contenu seront apportés. Les changements qui sont stylistiques ou qui reformulent le matériel précédemment accepté seront refusés. L'éditeur réserve le droit de refuser les changements qui ne touchent pas la précision du contenu.

PRÉPARATION DES MANUSCRITS

Toutes les soumissions doivent être formatées pour du papier de 8 ½ sur 11 pouces avec une marge de 1 pouce, dans une police de 10 points ou plus, à double interligne. Chaque manuscrit doit contenir les éléments suivants, dans l'ordre qui suit :

Général

- Titre (maximum 15 mots)
- Nom, adresse, numéro de téléphone et télécopieur, adresse courriel de l'auteur-ressource
- Nom complet, diplômes universitaires, affiliation, ville, État/province et pays pour chaque auteur

- Paragraphe de remerciements (maximum 120 mots), avec les lignes de crédit nécessaires et la description de tout financement et soutien
- Résumé structuré (maximum 250 mots):
 - Objectif : le but principal de l'étude
 - Méthode : méthode de l'étude, principales mesures de résultat, et tranche d'âge des sujets
 - Résultats : résultats clés
 - Conclusions : notamment la signification clinique

Mots clés : 3 à 5 mots clés à utiliser pour indexer

- Nom du registre de l'essai, URL et numéro d'identification de l'enregistrement (le cas échéant)
- Écrivez au long toutes les abréviations (autres que les unités de mesure) à leur première apparition
- N'utilisez pas de notes en bas de page dans le texte
- Utilisez toujours le nom générique d'un médicament. S'il est nécessaire de mentionner le nom commercial, mettez-le entre parenthèses après le nom générique, avec le symbole de marque de commerce ®

Références

Consultez un numéro récent sur papier ou électronique pour des exemples de références rédigées selon l'American Psychological Association, 6th Edition, pour toutes les citations dans le texte et le formatage de la liste des références.

- Liste des références :
 - Dresser en ordre alphabétique par nom d'auteur et chronologiquement par auteur (ne pas numéroter).
 - Les manuscrits non publiés ou soumis ou les communications personnelles devraient être mentionnés seulement dans le texte, pas dans les références.
 - Incluez les manuscrits « sous presse » dans la liste des références.

Tableaux et figures

Les tableaux et figures devraient tenir au total dans 5 pages du manuscrit à double interligne. Le Journal ne publie pas les tableaux et figures qui ont paru dans d'autres publications. Citez le matériel déjà publié seulement à titre de référence.

- Ne soumettez pas de tableau comme fichier image (JPG, BMP, etc.).
- Numérotez les tableaux consécutivement par ordre d'apparition dans le texte.
- Citez chaque tableau dans le texte et notez où il devrait se situer.
- Si des abréviations sont nécessaires, définissez-les dans la légende.